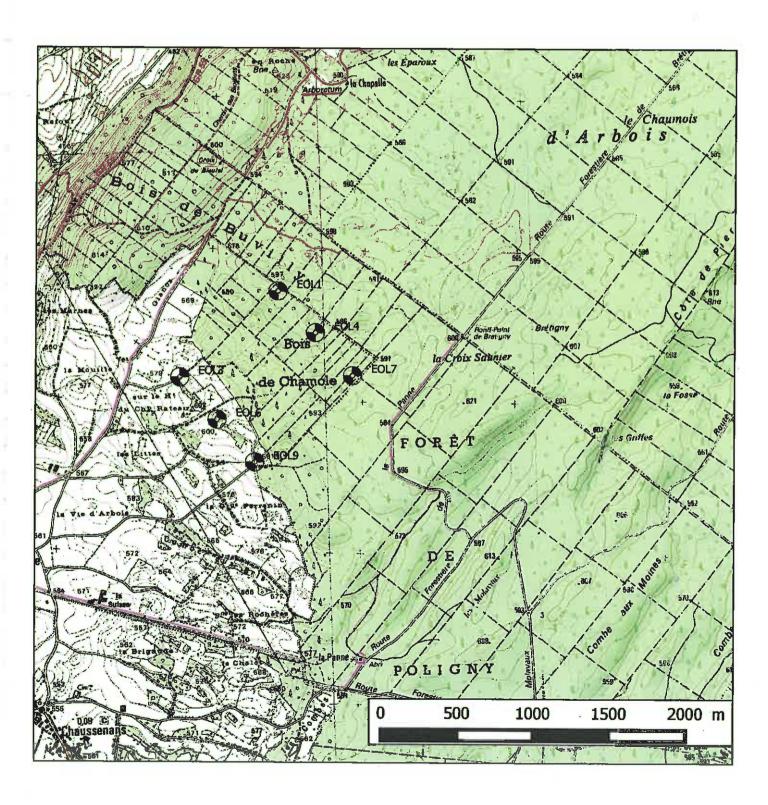


Annexe 2 : Carte au 1/25 000



INTERVENT - Cas par cas Projet éolien de Chamole page 15



Annexe 3: Description des zones d'implantation

Au sein de l'aire d'étude éloignée, les principaux éléments du patrimoine recensés sont aux environs des reculées et des agglomérations installées à leurs débouchés (ville de Poligny, chapelle inscrite de Chamole, château de Saint-Lothain...).

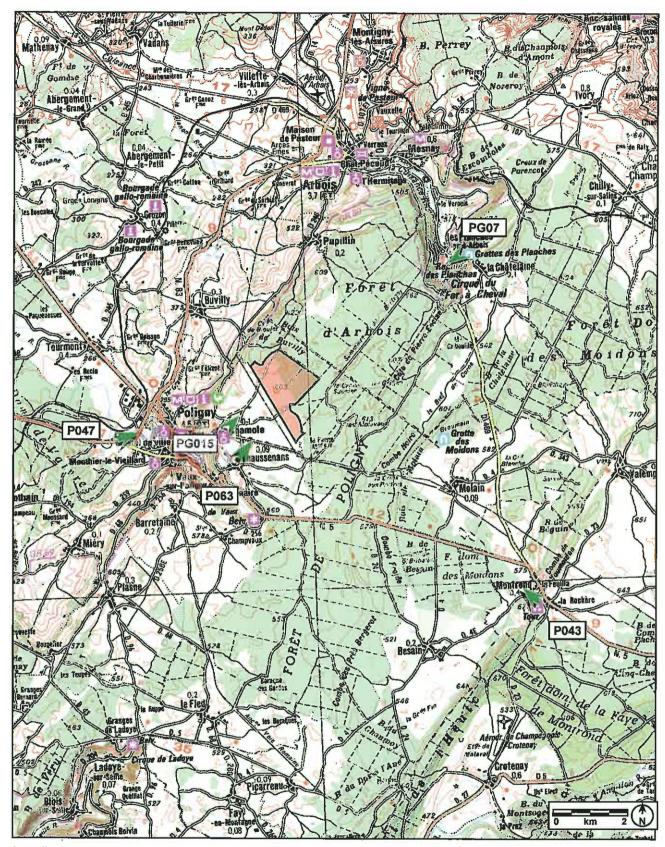
L'itinéraire de randonnée GR59 borde le site à l'Ouest et deux portions d'un autre itinéraire de randonnée pédestre traversent l'aire d'étude rapprochée. Ces parcours ont été pris en compte afin de garantir leur continuité.

Le paysage revêt des aspects contrastés : à l'Est, le massif boisé constituera un écran imperméable, à l'Ouest, le rebord du plateau cachera le parc pour les agglomérations situées en contrebas. En prenant du recul, bien en arrière dans la plaine, il sera possible de percevoir les éoliennes entre les boisements et les bombements de relief des Collines bressannes.

- P047 : arrivée sur Poligny depuis l'Ouest, sur la RN 83 (4 km)
- P063 : depuis la RD 257 entre Chaussenans et Chamole (1,3 km)
- P043 : depuis la butte de Montrond (8,3 km)
- PG015 : depuis la sortie NE du village de Chamole (1.400 m)
- PG07 : depuis le point de vue des Monts Denon (4,7 km)

INTERVENT - Cas par cas Projet éolien de Chamole
page 16





Localisation des points de vue

INTERVENT - Cas par cas Projet éolien de Chamole page 17

_	







Photomontage P047 depuis le giratoire à l'arrivée Ouest de Poligny sur la RN 83



Photomontage P063 entre Chaussenans et Chamole, sur la RD 257



Photomontage P043 depuis la butte de Montrond







Photomontage PG015 - Perception depuis la sortie NE du village de Chamole

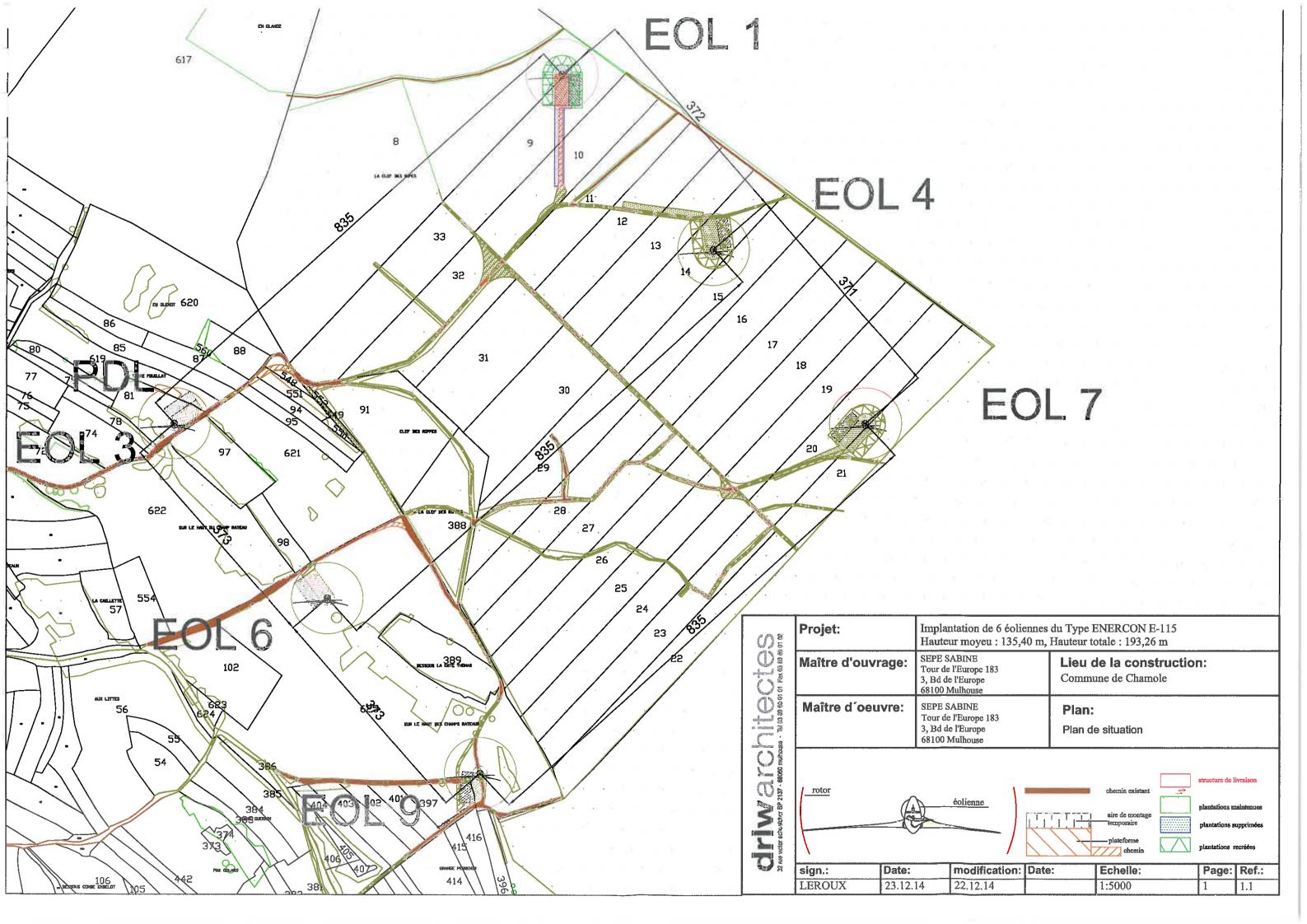


Photomontage PG07 - Perception depuis le point de vue des Monts Denon



Annexe 4 : Plan des implantations indiquant les terrains à défricher (1/5000ème)

INTERVENT - Cas par cas Projet éolien de Chamole page 20





Annexe 5 : Plans de masse sur lesquels sont précisément indiquées les limites de la zone à défricher (1/1000ème)

INTERVENT - Cas par cas Projet éolien de Chamole page 22



